



Présidents :

Jean Claude Andréini (à gauche)

Jacques Giordano (à droite)

« Le développement du solaire thermique et de la géothermie est un enjeu majeur pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement puisqu'il représente près de 15 % de l'objectif. »

→ MISSIONS

La commission Géothermie rassemble les membres du SER exerçant une activité dans le secteur de la géothermie collectif et petite tertiaire : constructeur de matériels, foreurs, centres de recherche et de formation, bureaux d'études. La commission Solaire thermique et PAC rassemble les membres du SER exerçant une activité dans les filières solaire thermique et PAC : constructeur de matériels, installateurs, foreurs, centres de recherche et de formation, bureaux d'études. Plusieurs missions ont été confiées à ces commissions :

- Représenter les filières auprès des pouvoirs publics ;
- Promouvoir les filières auprès des pouvoirs publics, des médias et du grand public ;
- Assurer une veille active sur tous les sujets juridiques, économiques, techniques, et environnementaux ;
- Travailler, en concertation avec les associations des filières, sur la thématique de la qualité.

→ PROGRAMME DE TRAVAIL 2009

- L'élaboration de fiches d'information et de communication ;
- Suivi de la mise en place du Fonds Chaleur ;
- Suivi des travaux des coûts de référence de la chaleur renouvelable ;
- Elaboration d'une note de position pour la prise en compte du forage géothermique dans le crédit d'impôt ;
- Suivi de la mise en place de la RT 2012 et 2020 ;
- Participation à la gestion de QualiSol et qualipac.